Conseil municipal du 12 mai 2022

<u>Présents</u>: Mmes et MM. Pierre GROSJEAN, Céline LACROIX, Isabelle DESIAUME, Christian DUBOURG, Jean-Pierre VERTALIER, Christophe FRERARD, Muriel SABATE Christine DRICI, Catherine de CHALENDAR, Sylviane PASDELOUP, Catherine SAULET, Yvonne DUBOURG, Claude GRIMOIN, Florence LAVOT-PETIT, Alain BAUDON, Frédéric LEUDIERE, Frédéric ESBERT et Victor CORNEJO

Absente excusée : Mme Aurore BONTEMPS

Pouvoirs: (4)

De M. William FOUCHER à M. Jean-Pierre VERTALIER De M. Christophe ANDRAULT à Mme Isabelle DESIAUME De Mme Béatrice de KERPOISSON à M. Pierre GROSJEAN

De M. Mathieu MORISSE à Mme Céline LACROIX

Secrétaire de séance : M. Victor CORNEJO

Présentation de M. Dorian NEUTRE chef de projet « Petite Ville de Demain », il expose sa mission et le rôle qu'il aura pour mettre en place le programme d'actions du gouvernement dans le cadre du Plan de Relance. Son poste est financé par l'Etat, Dun sur Auron, Avord, Baugy et la CDC La Septaine. Il sera présent à Baugy les mercredi matin.

Accueil de M. Frédéric LEUDIERE qui accepte d'intégrer le conseil municipal suite à la démission de M. Marcel Lagrange.

Le dernier compte rendu est adopté.

Réalisation d'une ligne de trésorerie de 350 000 €

Dans l'attente du versement des subventions concernant la construction de la gendarmerie, et afin de pouvoir régler les dernières entreprises, M. le Maire propose de réaliser une ligne de trésorerie de 350 000 € auprès du Crédit Agricole

Durée: 12 mois

Index de référence : EURIBOR 3 MOIS moyenné flooré à 0,00%

Marge: 0.78%

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette ligne de trésorerie et s'engage à inscrire au budget la somme nécessaire à son remboursement et au règlement des intérêts.

Nouvelle grille tarifaire pour les droits de place du marché

Afin de faciliter la facturation et l'encaissement, il convient de déterminer de nouveaux tarifs pour les places ponctuelles et les abonnements

M. le Maire propose d'adopter la nouvelle grille tarifaire à compter du 1^{er} juin 2022

Tarification de location des salles communales au 1er juin 2022

Le conseil municipal adopte les tarifs et conditions suivantes à compter du 15 mai 2022 :

Lieux			Caution	Ménage
Salle des fêtes de Baugy	Association de	Association hors		
Bal, repas dansant, rifles,	Baugy	<u>Baugy</u>		
thé dansant, expo-vente,				
concours belote, théâtre,	1 jour = 120 €	1 jour = 180 €	200 €	100 €
concert, cinéma, vin	2 jours = 180 €	2 jours = 240 €		
d'honneur, manifestation				
des écoles, réunion de				
travail, repas des				
associations				
Repas privé	Habitant Baugy	Habitant hors Baugy		
Week-end pour particuliers	180 €	240 €	200 €	100 €
Halle seule	50 €	70 €		

Lieux			Caution	Ménage
Maison des jeunes	Assoc de Baugy	Assoc hors Baugy		
	1 jour = 80 €	1 jour = 100 €		
	2 jours = 120 €	2 jours = 150 €		
Week end pour particuliers	120 €	150 €	100 €	100 €
Saligny le Vif	Habitant Baugy	Habitant hors Baugy		
G 11 1 40.		1.500	200.0	100.0
Salle des fêtes	1 jour = 90 €	1 jour : 150 €	200 €	100 €
	2 jours = 130 €	2 jours 190 €		

Les associations de Baugy ont droit à une gratuité par an ainsi que les associations extérieures à Baugy dont les adhérents sont uniquement des balgyciens. Il est précisé que cette gratuité ne s'appliquera que si la manifestation est sans but lucratif.

La Lyre Balgycienne, l'UNC, Génération Mouvement et le CATM auront l'utilisation de la salle des fêtes gratuitement.

Lors de l'utilisation de la salle des fêtes de Baugy, pour un mariage, la salle sera mise à disposition le vendredi après-midi, gratuitement.

Pour les associations qui paient un droit d'utilisation de salles communales de 2€/heure, ainsi que le Crédit Agricole, Groupama, MSA une gratuité par an leur sera accordée.

Tout ce qui est en rapport avec le service à la population aura droit à la gratuité totale : Don du sang, réunion CPTest, etc

Prêt des barnums

Les membres du conseil municipal décident

- de ne prêter les barnums communaux que pour les repas de quartier, charge aux organisateurs de le récupérer aux ateliers techniques et de le monter eux-mêmes. Il ne sera pas demandé de caution mais devront fournir une attestation d'assurance.
- d'orienter les personnes qui souhaiteraient louer un barnum vers le comité des fêtes de Baugy

Convention d'utilisation de la piscine par La Septaine

M. le maire propose qu'une convention soit établie entre la communauté de communes de la Septaine afin que les enfants du centre aéré puissent profiter de la piscine municipale durant l'été ainsi que les 2 mercredis aprèsmidi précédents les vacances scolaires, à titre gracieux.

M. le Maire est autorisé à signer cette convention avec la communauté de communes de la Septaine.

Attribution de récompenses pour le concours des maisons fleuries

Dans le cadre du concours des maisons fleuries, M. le Maire propose de récompenser les participants avec des bons d'achats à dépenser chez Fleurs de Baugy

1er prix : bon d'une valeur de 100 €
2ème prix : bon d'une valeur de 80 €
3ème prix : bon d'une valeur de 50 €

Signature d'une convention avec le Centre de Gestion du Cher

Le Site Emploi Territorial (SET), service en ligne sur internet, permet aux collectivités de saisir elles-mêmes leurs Déclarations de création et de Vacances d'Emploi (DVE) et leurs nominations.

Le CDG 18 propose aux collectivités qui le souhaitent, de gérer leurs déclarations d'emploi et de leurs nominations moyennant une facturation à l'acte.

Pour assurer cette mission, M. le maire propose d'adhérer à la convention de délégation des missions liées à l'utilisation du SET proposé par le CDG18

Le conseil municipal, autorise M. le maire à signer cette convention afin que le CDG18 saisisse les déclarations d'emploi ainsi que les nominations.

Création d'un poste de maître nageur – saison 2022

Vu la délibération 2022_04_14 précisant les dates d'ouverture de la piscine de Baugy

Considérant que pour assurer la sécurité des baigneurs il convient de recruter un maitre-nageur sauveteur pour la période du 18 juin au 31 juillet 2022

Le conseil municipal décide de recruter 1 maitre-nageur du 18 juin au 31 juillet 2022

Pour le mois d'août il sera pris en charge par la CDC La Septaine

Achat propriété 4 rue St Martin à Baugy

Dans le cadre de l'aménagement du centre bourg le plan guide établit par le cabinet MG Urba fait apparaître un ilot de verdure derrière la salle multi sports,

La création d'un parc entre la salle multi sports et la Bondonne permettrait un aménagement paysager mettant en valeur la végétalisation déjà présente, l'installation d'équipement et de mobilier urbain de repos, ou de jeux divers.

Suite au départ en maison de retraite du propriétaire des parcelles cadastrées A 1034, A 0155, A 0156, A 0160 en foncier non bâti et A 0169 en foncier bâti, ces parcelles ont été mises en vente.

M. le maire propose d'acquérir ces parcelles sise 4 rue St Martin pour la somme de 66 000 € Frais d'Agence Inclus,

L'avis du service des domaines sera consulté.

Une clause de substitution sera incluse dans le compromis de vente.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité

- * d'approuver la clause de substitution
- * d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.
- * d'autoriser M. le maire à signer le compromis de vente.

Divers

- Révision légère du PLUi de La Septaine consultable sur le site de la Septaine
 Cette information sera relayée sur le panneau d'affichage lumineux, le site communal et le Berry Républicain.
 Les réclamations sont à déposer en mairie avant le 31 mai 2022
- Inauguration de la gendarmerie le 23 juin à 16h
- Réunion publique de M. Loïc KERVRAN le 31 mai à 18h30, salle des fêtes
- Réunion publique communale le 22 juin à 19h
- Transport scolaire : pour la rentrée 2022-2023, deux arrêts de bus ont été actés pour les lycéens par la Région : 1 à Saligny et 1 à Laverdines

- prochain conseil municipal le 7 juillet à 19h00

Tour de table :

- * Yvonne Dubourg : prévoir le repas du 14 juillet à Saligny le Vif (invitation et devis)
- * Christophe Frérard : les conducteurs de bus stationnant aux ateliers techniques précisent que l'éclairage extérieur ne fonctionne plus. Ils souhaitent que M. Jean-Baptiste Georges (responsable des transports scolaires) soit informé des travaux prévus sur la commune.
- * troubles de nuisance route de la Garenne et route d'Avord : un rappel des horaires sera fait
- * Isabelle Desiaume:
 - Spectacle de la Septaine le 21 mai (Bruit des loups)
- Elle a rencontré avec M. le maire la nouvelle responsable de Bi1, elle ne veut pas de tri sélectif sur le parking du supermarché,
 - les points d'apport volontaires rue de la Halle seront enlevés prochainement

Céline Lacroix : le skate park est installé : l'inauguration est prévue samedi 2 juillet à 11h30 avec le Conseil Municipal Jeunes (qui était l'initiateur de ce projet)

- * réunion « cadre de vie » le 23 mai à 18h00 à la mairie
- * réunion « personnel » le 25 mai à 16h00
- * rappel : nettoyage de printemps : 21 mai rendez-vous à 8h devant la salle des fêtes

Le patrimoine Balgycien utilisera la vitrine de la future boucherie pour y installer un mannequin de garde champêtre + vélo.